



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

musique

Question écrite n° 85297

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le risque d'un assouplissement des quotas francophones à la radio. Depuis maintenant vingt ans des quotas ont été mis en place afin d'obliger les radios françaises, publiques et privées, à diffuser au moins 40 % de chansons francophones. Il soutient ce système des quotas qu'il juge vertueux. En effet, grâce à ce mécanisme protecteur de la chanson française, le pays connaît une création musicale parmi les plus dynamiques au monde. Face à l'hégémonie de l'anglais, mettre en valeur la langue française dans toute sa richesse et sa diversité reste plus que jamais primordial pour éviter une standardisation de la culture. C'est ainsi avec une grande inquiétude qu'il a appris la demande de certaines radios privées de revoir le principe des quotas de diffusion de chansons francophones. Ces radios se plaignent d'un manque d'offre musicale pour justifier leur proposition, alors que ce sont elles qui ne jouent pas le jeu de la diversité en exerçant une véritable concentration de la diffusion. À titre d'exemple, sur l'année 2013, seuls cinquante titres ont représenté la moitié des diffusions des nouveautés francophones en radio, et certaines chansons sont diffusées jusqu'à plusieurs dizaines de fois par jour sur la même antenne. Or cette surexposition est néfaste pour la création car elle réduit le nombre d'artistes ayant accès au média radio, qui ne remplit plus son rôle de révélateur de talents. En outre, à force d'entendre les mêmes chansons, les auditeurs en viennent à se lasser d'artistes pourtant talentueux mais véritablement surexposés. Il a donc proposé à plusieurs reprises que les titres francophones les plus diffusés ne puissent excéder plus de 50 % de la diffusion francophone mensuelle des radios, ou encore d'élargir de 40 % à 50 % les quotas de chansons françaises. Ainsi les nouveaux titres francophones et les artistes émergents auront-ils également leur place sur les ondes. C'est en ce sens qu'il sollicite son avis sur ces propositions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85297

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2015](#), page 5531

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)